

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

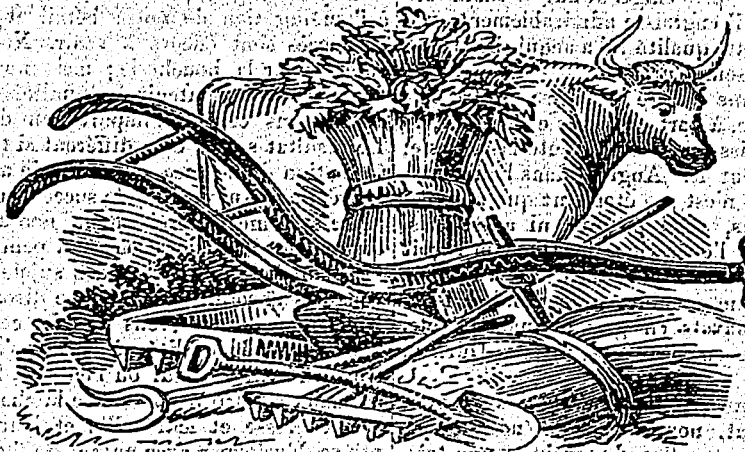
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

**ABONNEMENT**

\$1.00, payée invariablement d'avance.  
L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.  
On ne s'abonne pas pour moins d'un an.  
Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

**ANNONCES**

le insertion 10 cts. la ligne  
2e etc. 3 cts.  
Pour les annonces à long terme, conditions libérales.  
Ceux qui désirent adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.



S'il y a guerre, la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

En parons-nous du sol, j'ai voulu conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Race bovine de l'Angleterre.

**Race Hereford.**—L'aptitude spéciale du Hereford est la facilité d'engraissement. La viande qu'il fournit trouve un prix élevé sur les marchés où elle est très-estimée, plus estimée même par les consommateurs que ne l'est en général celle du Durham; mais en revanche les engraisseurs donnent la préférence à ce dernier, parce qu'il est moins mangeur et qu'il profite plus avec une égale quantité de nourriture.

La préférence des consommateurs a aussi sa raison d'être. Chez le Hereford la graisse est disséminée dans toute la masse du tissu musculaire et ce mélange intime donne à toute la chair un aspect marbré qui plaît à l'œil; chez le Durham, au contraire, la graisse s'accumule surtout entre la chair et la peau, la viande paraît plus grasse, mais elle n'est pas aussi appétissante.

Le suif chez le Hereford, s'accumule en grande quantité aux rognons, qualité que possède une autre race Anglaise, autrefois très-recherchée, mais qui aujourd'hui a perdu beaucoup de terrain, en raison des empiètements constants des Durhams dans l'est de l'Angleterre et des Herefords dans l'ouest, les longues cornes.

Sous le rapport de la production du lait, la race améliorée dont nous nous occupons est plus que médiocre. Ceci peut paraître surprenant lorsqu'on songe que Tomkins agissait sur une race dont l'aptitude spéciale était primitivement la faculté laitière. Mais le point de départ de l'éleveur a été deux femelles remarquables par leur facilité à prendre la graisse, et médiocres sous le rapport de la production du lait. Puis dans tout le cours de ses opérations, il n'a eu aucun souci de cette dernière production; et il s'est constamment attaché à faire choix des sujets les plus propres à l'engraissement. Avec cette manière d'agir la race améliorée a dû certainement devenir médiocre laitière. Enfin, il a élevé son bétail, avec tout le soin

qu'exige une race de boucherie, c'est-à-dire en lui donnant la nourriture la plus abondante possible, afin de pouvoir lui procurer les moyens de soutenir les qualités acquises. Or, c'est un fait depuis longtemps acquis à la pratique que cette seule augmentation du régime suffit pour amener une diminution dans la lactation. Dans une de nos causeries précédentes, nous en avons cité des exemples sur la race Ayrshire. Des sujets de cette race nourris copieusement, surtout dans leur jeune âge pendant deux ou trois générations, diminuaient graduellement et devenaient d'un engraissement plus facile. Il est plus que probable que la même transformation s'est produite sur les animaux laitiers de l'ancienne race du comté de Hereford.

Les bœufs de la race améliorée, sont rarement engraisés dans leur pays natal. Le cultivateur s'attache simplement à bien nourrir ses bestiaux, à leur faire prendre un fort développement jusqu'au moment où ils seront prêts, pour la vente. Alors des engraisseurs de profession viennent les acheter chez les propriétaires et les transportent dans différentes parties de l'Angleterre, où on les engraisse souvent jusqu'aux dernières limites du fin-gras, en vue de l'approvisionnement de Londres et des autres grandes villes du royaume. C'est à cette époque de leur vie surtout que les bœufs Herefords, sont admirés des connaisseurs, lesquels s'accordent à dire que ce sont des échantillons parfaits de ce qu'on peut imaginer de plus gras et de plus fini en fait de viande de bœuf.

Les éleveurs du comté de Hereford considèrent leurs bœufs comme ce qu'il y a de mieux en fait de race de boucherie. Ces bœufs ont effectivement de grandes qualités, personne ne le conteste et nous venons d'en donner une description suffisante; mais les Durhams l'emportent encore par leur plus grande précocité et leur aptitude plus prononcée à prendre la graisse. Aujourd'hui c'est une opinion générale parmi les éleveurs qu'aucune race de boucherie ne peut être comparée au Durham.

Quant à la taille, le Hereford est une des plus grandes races de l'Angleterre, et parvenu au fin-gras, il atteint un poids qui ne dépassent jamais les autres races du royaume. Les vaches sont plus petites que les bœufs et elles ne prennent presque

jamais le poids des vaches Durhams.

Comme toutes les races de boucherie, le Hereford demande une nourriture abondante, riche et continue. Le mode d'élevage influe énormément sur son développement, par conséquent sur sa taille, sur sa précocité et sa facilité d'engraissement. En cela, il a les mêmes exigences que le Durham; mais il a sur ce dernier l'avantage de n'être pas exigeant sur le choix des aliments; il n'est pas difficile, il engraisse admirablement avec une nourriture commune, et cette qualité lui a acquis beaucoup de partisans, parmi les engraisseurs surtout.

Pour nous canadiens, c'est une faculté précieuse. Notre culture ne nous permet pas encore, à part quelques exceptions, de nourrir nos animaux à l'engraissement avec toute la richesse, la délicatesse même qu'apportent les Anglais dans l'alimentation de leurs Durhams, et, il n'est pas étonnant que nous ne puissions faire des bœufs gras, aussi pesants, ni aussi massifs. Pendant tout le cours de l'opération, le Durham reçoit les aliments les mieux choisis et les plus variés. Il a foin de prairies naturelles, trèfle, avoine moulu, orge moulu, fèves-rolles moulues, *pain de lin*, navets en grande quantité, etc. Cette nourriture est riche, nous en convenons, mais le Durham sait en profiter.

Quant à nous, nous n'avons pas d'ordinaire les moyens d'en faire autant. Généralement, nous n'avons à notre disposition que du foin de prairies naturelles, du grain et une très-petite quantité de racines alimentaires. Il est vrai que nous pourrions nous procurer un peu de *pain de lin*; mais nous n'en aurions pas encore assez pour lutter avec les engraisseurs de l'Angleterre, et le Durham n'atteint à la perfection qu'à cette condition.

Le Hereford n'est pas aussi exigeant, il se contente parfaitement dans son pays natal, d'une nourriture analogue à celle dont nous pouvons disposer, pourvu qu'elle soit abondante. En un mot, le Durham est la race par excellence des pays excessivement riches; tandis que le Hereford est très-profitable dans des contrées, non pas pauvres, mais moins riches que les précédentes. Peut-être alors, la généralité des cultivateurs ferait-elle plus de profits avec le Hereford qu'avec le Durham. Nous n'oserions pas exprimer notre opinion en ce sens si nous n'avions pour nous les principes les plus généralement admis dans l'amélioration des bestiaux. Par exemple, personne ne contestera que la race choisie doit toujours être proportionnelle, par sa taille, ses qualités et sa délicatesse, à la richesse de la culture où l'on veut la former ou l'introduire. Ce seul principe nous donne déjà raison d'avancer que le délicat Durham ne profitera pas autant que le plus rustique Hereford dans la culture ordinaire de la masse des exploitants du sol.

On nous objectera peut-être qu'une importation coûte chère, nous le savons parfaitement, aussi n'est-ce pas une importation que nous désirerions le plus. Nous préférierions une amélioration dans le genre de celle de Tomkins. Cet homme, avec des moyens relativement restreints, est parvenu à doter son pays d'une excellente race de bêtes de boucherie et à prendre rang parmi les éleveurs les plus distingués. Pourquoi n'essaierait-on pas d'en faire autant? Nous ne manquons pas d'hommes intelligents capables de mener à bien une telle entreprise et le pays posséderait alors une race de boucherie parfaitement adaptée au climat et au genre de culture généralement suivi.

Notre race canadienne de bêtes-à-cornes est une race laitière remarquable surtout par la richesse de son lait; mais on trouve assez souvent des sujets qui s'éloignent beaucoup de la race par leurs aptitudes. Ainsi, on en voit qui sont d'un entretien très-facile et qui engraissent très-rapidement. Il ne s'agirait alors que de faire le choix qu'a fait Tomkins avec tout le soin et l'intelligence qu'exige une telle entreprise, puis à donner à

tous les sujets choisis la nourriture convenable au but que l'on veut atteindre. Les plus grandes difficultés à vaincre résident dans le choix et l'accouplement des individus qui doivent former le noyau de l'amélioration. Ces difficultés sont grandes nous l'avouons; mais l'homme intelligent peut les vaincre comme d'autres avant nous les ont vaincues.

Depuis longtemps déjà des agriculteurs avancés, travaillent à l'amélioration de notre bétail et malgré tous leurs efforts les succès sont encore à venir. Nous avons bien d'excellents sujets pour la boucherie; mais nous n'avons pas de race et dans le but de soutenir les qualités acquises, il nous faut recourir sans cesse à l'importation dispendieuse des Durhams. Le résultat serait bien différent si l'on avait commencé par la formation d'une race de boucherie au moyen de la sélection et du régime. Aujourd'hui le succès serait complet, tandis qu'avec notre système de croisement, non appuyé par une nourriture convenable, l'amélioration est à peine commencée.

Quant à l'importation des sujets Herefords dont nous n'avons pas encore parlé, nous ne dirons que très-peu de choses. Nous nous contenterons de faire connaître à nos lecteurs que le climat de la localité où la race s'est formée ne doit pas être trop différent de celui où l'on veut l'introduire, autrement les animaux souffriraient soit de la chaleur, soit du froid, soit de la sécheresse et leur taille et leurs aptitudes ne pourraient pas se développer avec autant de facilité.

Le climat du Herefordshire est quelque peu différent de celui du comté de Durham, par exemple, il y fait moins froid, en hiver, les chaleurs sont un peu plus fortes en été, et la température y est plus sèche en toutes saisons. Alors, puisque le bœuf Durham se trouve assez à l'aise en Canada, on peut facilement conclure que le Hereford n'y souffrira pas énormément; car il trouvera un climat suffisamment sec, et des chaleurs estivales au moins aussi fortes que dans sa patrie. Il est vrai que nos hivers sont excessivement rigoureux; mais on y obvie au moyen de bons logements, tels qu'on en sait construire en Canada:

Les caractères distinctifs du Hereford sont les suivants d'après les auteurs qui nous ont paru les plus compétents sur la matière.

La couleur de son poil est très caractéristique, nous en avons déjà dit quelques mots; elle est ou rougeâtre ou rouge sombre sur la plus grande partie du corps excepté sur la face qui est blanche; on voit encore plus ou moins de blanc sur la ligne supérieure du dos et sous le ventre.

Le corps est ample, et la chair est unie, douce et cédant sous la pression du doigt surtout sur l'échine, l'épaule et les côtés.

Le poil est délicat, brillant et soyeux.

La peau est fine, souple et d'une épaisseur moyenne.

Le front est large et toute la face présente un aspect agréable gai et ouvert. La tête est petite.

Les cornes sont de longueur moyenne, ouvertes et effilées; chez le taureau cependant, elles sont quelquefois courtes et grosses.

Le cou est le plus souvent long et un peu trop mince.

L'épaule est bien faite, mince, plate, sans saillie, s'adaptant parfaitement sur les parois de la poitrine et bien fournie de chair.

La poitrine est large, profonde et avancée, signe indubitable de l'aisance dans laquelle se trouvent les appareils de la respiration et de la digestion.

L'épine dorsale est droite; les reins sont larges.

Les côtes présentent une courbure très-prononcée, ce qui donne à tout le corps la forme cubique des meilleurs animaux de boucherie.

Les hanches fortes et sur le même plan que l'épine dorsale.

La croupe est aussi sur le même niveau que le dos.

La queue est mince et peu garnie de poils.

Les membres sont très-courts, fins et délicats surtout dans leurs parties inférieures.

Les jointures sont délicates et sèches.

Tout le corps de l'animal semble plein, c'est-à-dire qu'aucun vide extérieur ne vient présenter de cavité à l'œil; tout est bien rempli par d'épais bourrelets de chair qui couvrent le squelette.

Les membres sont garnis de chair depuis le genou ou le jarret en montant.

Il a l'aspect lourd, comme tous les animaux dont l'aptitude spéciale est la fabrication de la viande. Néanmoins il est si vif et si docile qu'on peut faire exécuter même au taureau les travaux de culture.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

La distribution solennelle des prix au Collège de Ste. Anne a eu lieu jeudi soir, le 30 juin. Mgr. de Birtha, Mgr. Vinet, la plupart de MM. les curés des environs, grand nombre de parents des élèves et d'amis de l'éducation assistaient à la séance. MM. Arthur Desjardins et Charles Richard, tous deux élèves de première année de philosophie, ont parlé; l'un au commencement de la séance, sur la distribution des prix elle-même; l'autre, à la fin, sur le bonheur de la vie collégiale. M. le supérieur invita alors Mgr. de Birtha à dire quelques mots aux élèves, ce que Sa Grandeur fit avec cette facilité, ce bonheur, ce charme d'expression qui captivent, suspendent à ses lèvres et font qu'on voudrait l'entendre toujours.

Mgr., ayant d'abord agréablement badiné sur la grande chaleur dont on avait à souffrir dans la salle des exercices, rendit ensuite compte des pensées qui l'avaient occupé pendant la séance, et insista pour que ses paroles ne fussent pas prises comme pur éloge de circonstance, éloge plus ou moins mérité, mais comme expression exacte de ses pensées. "Je me dois à moi-même, dit-il, je dois à cette respectable assemblée de dire ce que je pense sans rien outrer ni exagérer."

Sa Grandeur félicita donc les élèves, non pas de leurs beaux discours, de leur belle musique, de prix nombreux qu'ils avaient remportés, mais d'avoir le rare mérite de n'être point guidés, de ne point poser, de paraître ne pas même soupçonner qu'on s'occupait d'eux; d'être charmants par leur candeur, leur modestie, leur excellente tenue, et de porter enfin sur leur front un aimable reflet de gravité et d'énergie. Mgr. ajouta qu'il n'était pas surpris de les trouver tels, quand il lisait inscrit sur leur drapeau, ces trois mots: *vertu, respect, exactitude*; puis il termina en les commentant.

La séance fut ensuite levée, et tout le monde se retira enchanté.

Après tant de mécomptes à propos des affaires du Nord-Ouest; après tant de nouvelles qui, dernièrement encore, annonçaient que les embarras et les difficultés tendaient à s'éterniser de ce côté, nous sommes heureux d'apprendre enfin que l'expédition envoyée par le gouvernement fédéral sera bien accueillie par M. Riel, qui attend l'arrivée du commandant de cette expédition pour lui remettre en main l'autorité militaire.

Vendredi dernier, 1er juillet, était le troisième anniversaire de la Confédération canadienne. Puisse-t-elle subsister longtemps et faire le bonheur de ceux qui vivent sous son régime. Nos hommes d'Etat, éprouvés par bien des difficultés gouvernementales depuis quelque dix ans, ne demandent pas mieux, nous en sommes sûr, que ce vœu se réalise. Mal-

heureusement, la métropole semble vouloir en ajourner la réalisation: depuis assez longtemps, en effet, on voit poindre chez elle le désir d'abandonner le Canada à lui-même, de l'amener par conséquent à briser le lien colonial, et ce désir s'accroît chaque jour davantage. La preuve, c'est que le retrait des troupes s'effectue partout dans les colonies anglaises. Le gouvernement de Terre-Neuve, ayant protesté contre ce retrait, lord Granville a répondu par une dépêche fort significative. "Son Excellence déclare, dit le *Nouveau Monde*, qu'elle ne voit aucune raison pour que la politique adoptée par l'Angleterre à l'égard de toutes ses autres colonies (de leur abandonner tout le poids de leur propre défense) ne soit pas suivie à l'égard de Terre-Neuve." Comme de raison, cette singulière conduite de la métropole provoque des plaintes amères.

Sir J. A. McDonald est convalescent. Il a dû partir d'Ottawa le 1er juillet pour Québec et le Golfe, espérant qu'un séjour un peu prolongé sur la mer lui fera reprendre des forces.

Mgr. l'Archevêque de Québec a commencé sa visite pastorale le 21 juin, et la terminera le 28 juillet. L'itinéraire, qui doit suivre Sa Grandeur, comprend les paroisses de l'Isle d'Orléans, puis toutes celles de la Côte-Nord, depuis St. Ferréol jusqu'aux Grondines. Le mauvais état de la santé de Mgr. l'Archevêque pourrait le forcer de discontinuer sa visite.

Mgr. Langevin est arrivé d'Europe par la *Scandinavian*. Le vénérable prélat est débarqué à Rimouski la semaine dernière.

Mgr. de Birtha a passé trois jours au Collège de Ste. Anne. Le jour de la St. Pierre, il a prêché à la chapelle du Collège, à la messe et à l'archiconfrérie. Le lendemain, il allait, accompagné de Mgr. Vinet, rendre visite à M. le curé de St. Onésime, et il dina chez lui. Samedi, Sa Grandeur se rendait à Kamouraska, se proposant d'y passer quelques jours et de se rendre ensuite, à petites journées, jusqu'à Rimouski.

Dix zouaves canadiens, faisant partie du détachement qui se rendit à Rome en mai 1868, sont arrivés à Montréal, le 29 juin dernier.

Le *Monde*, parlant d'un volume inédit de Joseph de Maistre, en reproduit deux chapitres dont l'un est intitulé: *De la souveraineté du peuple*. Nous le reproduisons d'après ce journal:

"Le peuple est souverain, dit-on; et de qui? — De lui-même, apparemment. Le peuple est donc sujet. Il y a sûrement ici quelque équivoque, s'il n'y a pas une erreur; car le peuple qui commande n'est pas le peuple qui obéit. Il suffit donc d'annoncer la proposition générale: "*Le peuple est souverain*," pour sentir qu'elle a besoin d'un commentaire.

"Ce commentaire ne se fera pas attendre, du moins dans le système français. Le peuple, dira-t-on, exerce sa souveraineté par le moyen de ses représentants. Cela commence à s'entendre. Le peuple est un souverain qui ne peut exercer la souveraineté. Seulement, chaque individu mâle de ce peuple a le droit de commander à son tour pendant un certain temps: par exemple, si l'on suppose 25 millions d'hommes en France et 700 députés éligibles chaque deux ans, on comprend que si ces 25 millions d'hommes étaient immortels, et que les députés fussent nommés par tour, chaque Français se trouverait roi périodiquement chaque trois mille cinq cents ans environ. Mais comme, dans cet espace de temps, on ne laisse pas que de mourir de temps en temps, et que d'ailleurs les électeurs sont maîtres de choisir comme il leur plaît, l'imagination est effrayée du nombre épouvantable de rois condamnés à mourir sans avoir régné.

"Mais puisqu'il faut examiner plus sérieusement cette question, observons d'abord que, comme sur tant d'autres, il pourrait bien se faire qu'on ne se fût pas entendu. Commençons donc à bien poser la question.

"On a disputé avec chaleur pour savoir si la souveraineté

venait de Dieu ou des hommes ; mais je ne sais si l'on a observé que les deux propositions peuvent être vraies.

“ Il est très-vrai, dans un sens inférieur et grossier, que la souveraineté est fondée sur le consentement humain : car si un peuple quelconque s'accordait tout à coup pour ne pas obéir, la souveraineté disparaîtrait, et il est impossible d'imaginer l'établissement d'une souveraineté sans imaginer un peuple qui consent à obéir. Si donc les adversaires de l'origine divine de la souveraineté ne veulent dire que cela, ils ont raison, et il serait fort inutile de disputer. Dieu n'ayant pas jugé à propos d'employer des instruments surnaturels pour l'établissement des empires, il est sûr que tout a dû se faire par des hommes. Mais dire que la souveraineté ne vient pas de Dieu parce qu'il se sert des hommes pour l'établir, c'est dire qu'il n'est pas le créateur de l'homme parce que nous avons tous un père et une mère.

“ Tous les théistes de l'univers conviendraient sans doute que celui qui viole les lois s'oppose à la volonté divine et se rend coupable devant Dieu quoiqu'il ne viole que des ordonnances humaines, car c'est Dieu qui a créé l'homme sociable ; et puisqu'il a voulu la société, il a voulu aussi la souveraineté et les lois sans lesquelles il n'y a point de société.

“ Les lois viennent donc de Dieu dans le sens qu'il veut qu'il y ait des lois et qu'on leur obéisse ; et cependant ces lois viennent aussi des hommes puisqu'elles sont faites par des hommes.

“ De même, la souveraineté vient de Dieu puisqu'il est l'auteur de tout, excepté du mal, et qu'il est en particulier l'auteur de la société qui ne peut subsister sans la souveraineté.

“ Et cependant, cette même souveraineté vient aussi des hommes dans un certain sens, c'est-à-dire en tant que tel ou tel mode de gouvernement est établi et déclaré par le consentement humain.

“ Les partisans de l'autorité divine ne peuvent donc nier que la volonté humaine ne joue un rôle quelconque dans l'établissement des gouvernements ; et les partisans du système contraire ne peuvent nier à leur tour que Dieu ne soit, par excellence et d'une manière éminente, l'auteur de ces mêmes gouvernements.”

“ Il paraît donc que ces deux propositions : *la souveraineté vient de Dieu et la souveraineté vient des hommes*, ne se contredisent pas absolument ; pas plus que ces deux autres : *les lois viennent de Dieu et les lois viennent des hommes*.

“ Il suffit donc de s'entendre, de mettre les idées à leur place, et de ne les point confondre. Avec ces précautions, nous sommes sûrs de ne pas nous égarer, et il semble qu'on doit écouter avec faveur l'écrivain qui dit : “ Je ne viens point vous dire que la souveraineté vient de Dieu ou des hommes, examinons seulement ensemble ce qu'il y a de divin et ce qu'il y a d'humain dans la souveraineté.”

### Le dépeuplement des campagnes

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'extrait suivant d'un discours prononcé à une séance publique de l'académie du Gard, par M. G. de Labaume, l'un des hommes les plus considérés de l'agriculture méridionale :

En nous décidant à vous parler de l'agriculture, qui doit être la plus énergique préoccupation des amis de la prospérité de leur pays, nous avons espéré que le sujet plus haut mentionné obtiendrait toute votre sympathie, car quelque effort que l'on fasse, ce qui n'intéresse pas ne tarde pas à ennuyer.

La tendance à délaisser les travaux des champs date de loin, et ne fait que s'accroître. Déjà Pline reprochait aux Romains

d'outrager la terre en cessant de la travailler eux-mêmes pour la livrer aux bras des esclaves.

Aujourd'hui la main-d'œuvre est devenue la grande difficulté de l'agriculture. Il est certain que son prix a presque doublé depuis vingt ans, et que cette augmentation est en raison inverse du travail fourni.....

Le dépeuplement des campagnes, si rapidement progressif, constitue pour notre agriculture un danger qui devient tous les jours plus effrayant.

Laisant à de plus capables la tâche trop difficile pour notre insuffisance de déterminer exactement les causes et le remède d'un mal aussi menaçant, nous nous bornerons à quelques indications qui seront un simple prologue de nos études sur cette importante question.

Au lieu de chercher à amoindrir la funeste attraction des villes, on n'épargne rien pour en augmenter la puissance. Les ouvrages considérables réclamées pour l'utilité publique produisent toujours une diminution momentanée dans la population des campagnes.

Quel bien cependant peuvent faire au pays ces grands travaux d'un luxe sans mesure qui, pour embellir les villes, viennent dépeupler nos villages ? Ne dirait-on pas, à voir ces folles dépenses, qu'on est embarrassé d'un superflu de richesses, pour lequel la trop grande prospérité générale ne permet pas de trouver un plus utile emploi ?

Ce n'est pas seulement par leur apparente beauté que les villes exercent sur nos villageois une attraction funeste. La trompeuse illusion d'une vie plus facile est bien un des motifs qui les appellent, mais il est bien douloureux de reconnaître aussi que c'est là qu'ils peuvent trouver plus de sécurité contre la misère et les maladies.

Pourquoi l'assistance publique ne serait-elle pas complètement organisée dans les campagnes, et mieux encore que dans les villes, si l'on se pénétrait bien de cette vérité, trop négligée aujourd'hui, qu'aucun plan pour secourir les pauvres ne mérite une sérieuse attention s'il ne tend à les mettre en état de se passer de tout secours.

La misère de l'homme des champs, presque toujours produite par quelque malheur immérité, est-elle moins digne d'intérêt que celle du citadin, trop souvent le résultat de la paresse et de l'inconduite ?

La différence entre les moyens d'assistance pour les pauvres des villes et pour les pauvres des campagnes est une flagrante injustice, contre laquelle devraient se réunir tous les hommes de bien. Il faut que les indigents, quelque soit leur résidence, puissent être aidés de la même manière. Il faut surtout que la bienfaisance publique parvienne jusqu'à ces quelques familles de travailleurs agricoles que l'on peut rencontrer encore flottant entre la gêne et la misère, et que le moindre accident vient priver quelquefois du salaire de leurs journées.

C'est en augmentant leur bien-être qu'on conserve à la culture des champs ces hommes qui lui sont indispensables, et que nous avons la douleur de voir s'en éloigner tous les jours.

On avait espéré qu'il serait possible de modérer le courant d'émigration qui nous alarme, en ouvrant devant lui de grands chantiers de travaux à proximité des villages ; mais les ateliers de construction des chemins de fer ont affaibli cette espérance. Beaucoup de nos cultivateurs, qui n'étaient venus s'enrôler comme ouvriers que momentanément, ont contracté, dans ce travail en commun, des goûts et des habitudes qui les ont éloignés du labourage. Plusieurs d'entre eux ont suivi les ateliers partout où on les a transportés, et c'est ainsi que l'agriculture ne pourra ressaisir de longtemps des bras qu'on avait cru ne lui emprunter que pour un court intervalle.

Quand l'homme fut créé pour qu'il travaillât,—*ut operare*



comme dit l'Écriture, ce n'était pas pour qu'il échangeât son existence aérée contre une claustration perpétuelle. Les machines auxquelles on l'associe dans l'atelier tendent aussi par leurs perfectionnements continus à le dispenser de tout emploi de son intelligence, et pourront finir par faire de lui un simple mécanisme, le remplaçant d'une poulie.

Il faut sans doute laisser à l'industrie, qui nous donne le confortable de la vie, les ouvriers qui lui sont nécessaires; mais il faut avant tout chercher à augmenter autant que possible ceux qui sont indispensables à l'agriculture sans laquelle nous manquons de pain.

C'est à l'imperfection de l'enseignement populaire que nous devons adresser les reproches les plus sérieux. Cette instruction telle qu'on la reçoit aujourd'hui, ne comprenant qu'un peu de lecture et d'écriture, sans aucune connaissance positive, sans aucun point de contact avec la vie habituelle des élèves, entretient continuellement leur pensée hors du théâtre de leurs occupations de chaque jour et ajoute à leur envie de les quitter.

Dès que quelque écolier de village dépasse ses camarades dans le grand art de la lecture et de l'écriture, il se regarde, et il est regardé par tous ceux qui l'entourent comme un véritable phénomène pour lequel la vie de la grande ville est devenue une nécessité. L'agriculture est une occupation au-dessous de son mérite, et sa noble ambition ne sera satisfaite que lorsqu'il se sera élevé jusqu'à quelque emploi de clerc, de commis, d'avoué, etc.

Nous voudrions que le maître d'école ne fut pas seulement instructeur, mais qu'il devint éducateur, et qu'à l'instruction qui élève l'esprit il joignît l'éducation qui élève le cœur.

Nous voudrions qu'à chaque école de village où maintenant on ne juge pas à propos de dire un seul mot d'agriculture, il fût annexé un petit domaine, ou au moins un grand enclos, un champ d'application dans lequel des expériences bien dirigées, et qui rapporteraient plus qu'elles n'auraient coûté, feraient comprendre aux élèves tout l'intérêt que doit inspirer le premier, le plus utile des arts, l'art de s'enrichir en enrichissant les autres. En agriculture, le vrai maître d'école, c'est la pratique.

Ces jeunes gens ne tarderaient pas à être convaincus que nous ne sommes plus au temps où le cultivateur n'avait à consacrer à sa profession que la vigueur de ses bras; que loin d'être un de ces métiers qui n'ont rien de commun avec l'intelligence, l'agriculture, dans sa marche vers le progrès; ce but qui se déplace sans cesse favorise le développement de toutes les facultés intellectuelles, et qu'on ne pourrait plus sans injustice la définir encore aujourd'hui comme une collection de procédés routiniers plus ou moins confirmés par l'expérience.

(A continuer.)

#### Secours aux incendiés du Saguenay.

Nous apprenons par le *Morning Chronicle* que Son Excellence le Gouverneur Sir John Young a souscrit cinquante piastres en faveur des incendiés du Saguenay.

MM. Price & frères, ont également souscrit \$1,000; Chénic & Beaudet, \$300; J. B. Renaud, \$300; Sir N. Belleau, \$100; Hamel & frères, \$200; L'Hon. Langevin, \$50; Jos. Sheyn, \$100; Jos. Hardy, \$98; A. Bergevin, \$57; L'Hon. P. J. O. Chauveau, premier ministre, \$40; Jos. Vandry, \$40.

Les élèves du couvent de Jésus-Marie, à St. Joseph de Lévis, ont fait le sacrifice de leurs prix au bénéfice des pauvres incendiés du Saguenay, en leur envoyant \$80.00 destinés à l'achat des livres. Elles l'ont elles-mêmes déposé entre les mains de M. le Grand-Vicaire Cazeau, quelques instants avant la clôture de l'examen qui eu lieu le 1er juillet.

#### Conseils aux baigneurs

Tous les ans, au moment où s'ouvre la saison des bains froids, de mer ou de rivière, les journaux se remplissent de récits d'accidents le plus souvent mortels, et dont la plupart sont dus soit à l'imprudence des baigneurs, soit à l'observation des règles les plus élémentaires de l'hygiène. Nous allons essayer de rappeler en quelques lignes les préceptes les plus essentiels et auxquels il faut se conformer de la manière la plus rigoureuse.

Le baigneur devra être à jeun, c'est-à-dire qu'il serait de la plus haute imprudence de se baigner avant que la digestion du repas précédent ne fût complètement terminée. Quelle que soit la force de la constitution, on doit mettre toujours au moins trois heures de distance entre la fin de son repas et le moment du bain. L'immersion dans l'eau froide, avant que la digestion ne soit totalement faite, peut produire des malaises, des syncopes, des vomissements, accidents qui, à terre n'auraient souvent pas grande valeur, mais qui saisisant inopinément un nageur, le mettent hors d'état de regagner la rive ou l'échelle du bain et le font couler sous l'eau. On a vu fréquemment, chez des sujets qui se baignaient peu après un repas, se produire un coup de sang, une attaque d'apoplexie dont le résultat était également fatal.

Quelques personnes pensent qu'il vaut mieux entrer dans l'eau lorsque le corps est refroidi que lorsqu'il est échauffé par un peu d'exercice. Ici, il est nécessaire de s'entendre. Si l'on est dans un état de transpiration, il est de toute évidence qu'il ne serait pas raisonnable de quitter ses vêtements et de se précipiter dans l'eau; le moindre danger que l'on pourrait courir serait d'être atteint d'une fluxion de poitrine, pleurésie et pleuropneumonie. D'autre part, il ne serait pas plus sage, après avoir quitté ses vêtements, de rester immobile à l'ombre pour se rafraîchir. On devra donc, après s'être mis en costume de natation, se promener quelques instants au soleil, ou même à l'ombre si le soleil est trop ardent, jusqu'à ce que la peau soit devenue presque sèche; cet exercice est, du reste, des plus salutaires, en imprimant au système circulatoire un surcroît d'activité favorable à la réaction qui doit s'opérer après le contact de l'eau froide.

Nous donnerons toujours le conseil d'entrer dans l'eau froide d'une manière soudaine et complète, en se jetant, par exemple, soit par les pieds, soit la tête la première. De cette manière on évite les congestions au cerveau que détermine souvent l'entrée graduelle dans l'eau.

Une fois dans l'eau, il ne faut pas rester immobile; il faut ou nager, ou marcher et se donner un mouvement assez énergique.

Il ne faut jamais rester dans l'eau pour y éprouver la sensation du froid. Aussi recommande-t-on aux baigneurs qui désirent prolonger ce plaisir de sortir de l'eau toutes les minutes, tous les quarts d'heure au plus, et de rester quelques minutes hors de l'eau, pour laisser à la réaction le temps de se faire complètement à la surface de l'eau. Une fois cette réaction faite, on peut sans danger recommencer une nouvelle immersion, suivie au bout d'un certain temps d'une nouvelle sortie d'eau, etc.

En suivant ces préceptes, il est plus que probable que le bain ne sera suivi d'aucun accident.

#### Usage de la suie

Que faites-vous de la suie dans la saison où nos cheminées en produisent beaucoup, et où nous sommes obligés de les faire ramoner? Vous la faites jeter à la rue, si tant est que vous en preniez souci. C'est justement ce qu'il ne faut pas faire.

La suie est un engrais excellent, mais il faut, en cela comme en beaucoup de choses, bien connaître la manière de s'en servir. Notez d'abord que cet engrais est bon surtout pour les arbres fruitiers, pour les prés chargés de mousse, pour les trèfles. Dans le potager, réservez-la pour fumer les oignons; aux autres légumes elle serait plutôt nuisible qu'utile.

Usez de cet engrais avec modération. En petite quantité, la suie produit de bons résultats; en grande quantité, elle désorganise les plantes, elle brûle, elle cauterise, elle rongé feuilles et racines. Il convient de l'employer un jour de pluie, toujours à faible dose; la prudence même conseille de la mélanger avec des terres ou des boues. Surtout évitez de l'employer par un temps sec et chaud.

## Travaux du mois de juillet

(Suite.)

**Fumier.**—On peut actuellement arroser les prairies avec des matières fécales, ou du purin, en ayant soin de délayer les premières dans sept à neuf fois leur volume d'eau, et de mélanger le second avec trois à cinq fois sa quantité d'eau.

Ces mêmes engrais peuvent servir avec avantage pour la fumure des carottes, des navets, des betteraves et des choux qui viennent d'être transplantés.

Au commencement de ce mois, on plâtre les trèfles, si on ne l'a pas déjà fait dans le précédent.

Dans plusieurs exploitations, le manque d'animaux, et même on pourrait dire le manque de soins empêchent une production suffisante de fumier. On peut suppléer à ce défaut d'engrais, par ce qu'on appelle *âne fumure verte*. Ce sont des végétaux que l'on sème assez de bonne heure au printemps et que l'on enfouit dans le sol lorsqu'ils commencent à fleurir. C'est ordinairement vers la fin de ce mois-ci que l'époque de l'enfouissement arrive. Les plantes qui remplissent le mieux l'office de fumure verte sont les vesces, les lentilles et le sarrasin; mais on peut aussi les semer plus tard et ne les enfouir que lorsque vient le moment de faire les labours d'automne. Ajoutons cependant que ce mode de fumure si bien approprié aux terres éloignées ou d'un accès difficile, n'est avantageux que lorsque les plantes qu'on sème dans ce but ne prennent pas la place d'aucune récolte de vente ou de consommation intérieure.

La vase que l'on obtient par le curage des fossés et des marcs est un excellent engrais. Mais avant de l'employer, il faut la laisser pendant quelque temps, en petits tas, exposée à l'action de l'air; à moins qu'on ne l'emploie pour en faire des composts avec de la chaux ou pour couvrir les tas de fumier, usages auxquelles cette vase est parfaitement convenable.

C'est encore la meilleure époque pour chauler les terres en jachère ou qui ne sont pas occupées par des cultures.

Lorsque les dépôts de fumier sont parvenus à la hauteur convenable de 7 à 8 pieds, on les recouvre d'une couche de terre qui s'oppose à l'évaporation.

**Culture des terres et des plantes.**—On continue les opérations de la jachère commencées dans le mois précédent.

Actuellement on procède à l'arrachage des chardons et de la moutarde. Ces plantes produisent des graines ailées que le vent transporte à de grandes distances. Et c'est vainement qu'un cultivateur isolé prétend purger ses champs des chardons et de la moutarde, si ses voisins ne l'aident, il n'atteindra jamais son but. Il est bien vrai que des réglemens obligent tous les cultivateurs à concourir à cette œuvre; mais jusqu'à présent, ces réglemens sont restés pour la plupart lettre morte.

Dans la première quinzaine de juillet, on peut encore herser et rouler les avoines, les blés et les orges.

On herse aussi les patates aussitôt qu'elles commencent à paraître. Huit à dix jours après, on leur donne un second hersage qui détruit les mauvaises herbes levées et favorise le développement des tiges de patates. Ces hersages sont très-souvent négligés, cependant leur efficacité est incontestable surtout s'ils sont donnés en temps sec et avant que les plantes soient trop développées.—J. D. S.

## Petite chronique

Le beau temps continue, et rien ne nous annonce que la pluie bientôt venir au secours des grains qui souffrent visiblement de la sécheresse. Sur le parcours de la voie ferrée de la Rivière-du-Loup à Québec on constate facilement cette souffrance. Le foin et le grain sont arrêtés dans leur croissance. Il n'y a exception que pour les endroits particulièrement fertiles, où l'abondance ne fait jamais défaut, comme par exemple, sur les belles terres de Beauport, dans le voisinage de la Canardière, que nous avons visitées dernièrement, et sur les terrains avoisinant le fleuve, le long de la côte Beauport. Là les prairies sont tout à fait riches, et les grains sont magnifiques.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal de Québec* de samedi :

« Un ami de notre feuille nous apprend que dans l'après-midi

de lundi, vers cinq heures, un gros nuage noir a fondu tout-à-coup sur la paroisse de Notre Dame du Portage, apportant dans ses flancs la plus terrible tempête que l'on ait peut-être jamais eue dans ces parages. L'orage a débuté par un grand vent, et bientôt, il a éclaté avec une fureur inouïe, la foudre éclatait incessamment avec un bruit formidable et les éclairs surtout avaient quelque chose de sinistre qui terrifiaient les moins timides.

La foudre est tombée en cinq ou six endroits dans la paroisse, notamment sur la maison de M. St. Pierre, où elle a fait des dégâts notables. M. St. Pierre lui-même a été blessé assez grièvement. Dans une autre maison l'électricité s'est contentée de démonter un poêle. Les personnes qui résident aux alentours de l'église ont entendu, pendant l'orage, un bruit formidable comme celui que produirait la détonation d'un canon, et l'on a supposé que l'électricité se déchargeait sur le paratonnerre de l'église. On n'a pas heureusement d'accidents graves à déplorer, mais jamais les habitants n'avaient éprouvé une frayeur pareille. La tempête a duré une couple d'heures avec la même violence; il est tombé des torrents de pluie et même de la grêle. Cet orage ne s'est fait sentir que sur un rayon de trois ou quatre lieues. »

On nous écrit de Maskinongé, le 29 juin :

« Lundi soir nous avons eu un gros orage et de fréquentes averses qui ont ravivé nos campagnes; cependant il ne faut pas se le cacher, il y aura déficit dans la récolte.

« Pendant l'orage, le tonnerre est tombé dans le champ d'un nommé Brousseau de la Rivière-du-Loup, et a tué une jument.

« Le fluide a aussi atteint une étable dans le bas de la paroisse de Maskinongé, mais le propriétaire, Deserve, a réussi à éteindre le feu avant qu'il eut causé des dommages sérieux. Le même soir, il est tombé beaucoup de pluie, et même de la grêle dans le haut de la paroisse de la Rivière-du-Loup, à St. Léon et à Ste. Ursule. Espérons qu'il ne s'en suivra pas un dommage notable aux récoltes. »

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal d'agriculture progressive* de Paris, du 4 juin dernier :

« Où allons-nous? où nous conduira cette sécheresse qui sévit depuis près de deux mois et. non-seulement arrête toute végétation, mais encore dessèche et rôtit nos prairies? Est-ce à la disette en fourrages et peut-être en céréales? Espérons que non, et croyons que la providence aura pitié de notre anxiété, séchera nos larmes et calmera nos plaintes, en nous envoyant une bonne pluie de plusieurs jours, car il est réellement bien triste de voir le misérable état des récoltes en terre. D'abord on ne peut plus compter que sur une faible récolte en foin et en seigles, malgré la pluie; quant aux blés, orges et avoines, le mal peut être plus ou moins réparé par quelques bonnes journées de pluie. Mais il est temps et grand temps qu'elle arrive! »

## RECETTES

Moyen employé contre les flux de gomme des arbres fruitiers à noyau

Un de nos abonnés, propriétaire de vergers, nous assure que, pour les cerisiers, le moyen employé contre les flux de gomme des arbres fruitiers à noyau les rend très-productifs.

Nous reproduisons ce moyen, afin que ceux de nos lecteurs qui possèdent des arbres fruitiers à noyau et qui l'ignorent l'appliquent au besoin : On dépose une couche de savon noir sur l'écorce de l'arbre, et on l'entoure d'une bandelette de linge comme un enfant emmaillotté. C'est ainsi qu'on rend une végétation vigoureuse aux arbres fruitiers à noyau qui sont malades, et dont la gomme cesse alors de couler.

Moyen pour calmer les douleurs de dents

Le camphre peut être employé pour calmer les douleurs dentaires.

On a déjà conseillé de l'introduire dans les dents cariées pour faire cesser les douleurs. Nous allons indiquer un moyen plus simple et que nous avons vu réussir.

Ce moyen consiste à faire mettre dans l'oreille de la personne qui souffre un petit morceau de camphre enveloppé dans du coton cardé, et de le laisser dans l'oreille.

Toutes les fois que nous avons vu ce mode de faire être mis en pratique, il a réussi ; nous ne pensons pas cependant qu'il doive toujours déterminer le soulagement des malades, mais il doit le faire dans le plus grand nombre de cas.

#### Moyen de rendre tendre la viande la plus coriace

Arroser la viande d'un peu d'huile d'olive fraîche et l'envelopper d'un linge. Cela fait, on place le tout sous de la laine chaude pendant une nuit ; le lendemain on la lave avec de l'eau tiède, et on la prépare comme à l'ordinaire. Elle devient aussi tendre et sapide comme de la viande de premier choix.

#### Moyen pour épurer l'eau trouble

Pour épurer de l'eau trouble, il suffit d'ajouter 2 à 5 parties d'alun 10,000 parties d'eau ; les parties terreuses se précipitent immédiatement ; l'eau devient potable dans l'espace de 7 à 18 minutes, quand on ajoute 4 à cinq centigrammes (de la grosseur d'un quart de pois) d'alun potastique en poudre fine, pour chaque pinte d'eau et qu'on remue fortement.

En Egypte, les habitants clarifient l'eau limoneuse du Nil, en agitant pendant quelques secondes dans un vase plein d'eau un bâton fendu au bout, dans la fente duquel est placé un morceau d'alun. — *Revue d'Economie Rurale.*

## FEUILLETON

### LA FILLE DU BANQUIER

#### SECONDE PARTIE

#### XVI

Comment Georges France et son ami Charlot sont introduits auprès d'un personnage qui leur semble étrange.

(Suite.)

Leur guide mystérieux, après leur avoir fait signe de s'asseoir, les quitta brusquement, et sortit par la porte où ils étaient entrés, — Où sommes-nous ? dit Georges à Charlot, dont les yeux, tout grands ouverts, se fixaient avec inquiétude sur l'endroit où avait disparu la panthère.

— Dans quelque maison du diable, bien sûr, répondit Charlot ; car des chrétiens ne resteraient pas vingt-quatre heures dans un lieu pareil.

— Et Emma Keradeuc, dit Georges, par quelle étrange fatalité sa destinée est-elle liée à de tels mystères ?

On entendit le frolement d'une robe de soie, la portière se souleva, et une femme s'avança dans la chambre.

C'était... et ce n'était pas Jaguarita, tellement elle était différente de ce que nous l'avons vu la première fois.

Elle salua Georges et son ami avec hauteur et d'un geste de la main.

— Vous êtes venus, dit-elle, en se tournant instinctivement vers Georges, qu'elle devinait être supérieur par le rang à Charlot, pour avoir des nouvelles d'une jeune fille qui se nomme Emma Keradeuc.

Il y avait dans sa façon de parler quelque chose qui déplût à Georges France.

— On m'a fait venir ici, répliqua-t-il, sous la promesse...

— Je sais... je sais, dit-elle, en l'interrompant, avec impatience ; c'est par mes ordres que cette lettre a été écrite. Emma Keradeuc est actuellement en grand danger.

Georges et Charlot se regardèrent avec anxiété.

— Vous la sauverez ! dit Georges vivement.

— Je la sauverai !

— Vous êtes son amie ?

La jeune Javanaise répondit par un sourire si plein de moquerie et de menace que Georges recula de surprise.

— Je la hais ! dit-elle ; mais pas de question. Qu'il vous suffise de savoir que je consens à vous aider dans vos recherches, la personne que vous désirez retrouver est dans cette ville.

Une expression de joie illumina le visage de Georges et celui de Charlot.

— Elle est prisonnière, continua la Javanaise, elle est soigneusement gardée nuit et jour.

Nous nous adresserons aux autorités, dit France, et on ne refusera pas de nous aider.

— Répétez cette menace, dit Jaguarita, et elle est à jamais perdue pour vous. Avant que je vous mette sur la trace, il faut que vous juriez sur ce livre, qui est celui de votre foi, que ce qui s'échappera de mes lèvres restera enfermé dans votre cœur. Si Emma Keradeuc peut être sauvé, cela ne doit être que par vous-mêmes.

— Nous jurerons, s'écrièrent à la fois Georges et Charlot ; indiquez-nous seulement où elle est enfermée, et nous nous chargerons du reste.

Elle s'approcha d'une table, et, montrant un livre, sans y toucher, un petit livre qui avait été évidemment placé là à dessein, elle dit froidement...

— Jurez !

Georges et Charlot firent le serment demandé, et la Javanaise, au bout d'une pause, reprit :

— Il y a plus de difficultés que de dangers, dit-elle, car il est absent. Encore quelques jours, et vous seriez arrivés trop tard.

— Comment cela ?

— Avant qu'il fut de retour, je l'aurais poignardé de ma main.

— Vous ! s'écria Georges avec indignation

Jaguarita sourit d'un air de mépris.

— Ne craignez rien pour elle, dit-elle ; seulement il est bon que vous soyez venus. Notre sang Indien bouillonne comme le feu dans un volcan, toujours prêt à faire irruption et à détruire. Vous êtes arrivés à temps.

Elle réfléchit de nouveau quelque moment, et son visage s'assombrit ; puis, redressant la tête, elle promena sur les deux jeunes gens un regard scrutateur.

— Cette fille une fois sauvée, vous promettez de retourner immédiatement en France ? Il ne faut pas que vous vous rencontriez avec lui.

Georges hésita ; car, après celui de rendre Emma Keradeuc à la liberté, son plus grand désir était de tirer vengeance de Rodolphe Mortagne.

— J'obéis, mais en cédant à la force, dit-il, car vous êtes en position de dicter vos conditions ; mais il est dur de penser que le coupable ne sera pas châtié.

— Ne sera pas châtié !... La figure de la jeune Javanaise devint pourpre, et ses yeux lancèrent des éclairs ; mais sa colère s'évanouit aussi soudainement qu'elle était venue.

— Allez ! dit-elle avec mépris ; vous ne connaissez pas l'homme dont vous parlez.

Elle frappa sur un timbre placé sur la table, et s'adressa de nouveau à Georges :

— Celui qui vous a amené ici vous conduira à la maison où elle est enfermée.

Le docteur Raymond entra.

Jaguarita se tourna vivement vers lui, lui parla quelques instants dans sa langue maternelle, et puis s'approcha de Georges.

— Le docteur Raymond, dit-elle, vous conduira à la cage où est emprisonnée la colombe. Soyez prudents, et vous réussirez ; mais surtout hâtez-vous. Rappelez-vous votre serment, et adieu !

Georges se disposait à parler, mais elle lui indiqua impérieusement la porte.

Le docteur précéda de nouveau nos amis. Ils descendirent les escaliers, traversèrent la cour, et se retrouvèrent dans la rue.

Mais à peine étaient-ils sortis de l'appartement que Jaguarita, levant les bras avec un geste de désespoir, pressa ses mains contre ses tempes brillantes ; et, poussant un de ces gémissements naturels aux bêtes fauves de son pays natal, quand elles sont atteintes par la flèche du chasseur, elle se laissa tomber sur le tapis, et se cacha la figure dans les plis de sa robe de cachemire.

Un bruit sourd et prolongé qui s'était fait entendre derrière la portière devint alors plus fort ; l'étoffe s'agita, et puis, le seul ami que possédât Jaguarita se glissa tout doucement dans la chambre.

C'était Salek, la panthère.



XVII

Comment Charlot trouva moyen de pénétrer dans une maison inabordable.

Georges et son ami ne se virent pas plutôt en plein air, que, se tenant à une petite distance derrière leur guide, qui avait repris le pas rapide qui lui était, paraît-il, habituel, Charlot murmura à voix basse à France :

— Avez-vous jamais vu un pareil démon femelle ? Il n'est pas étonnant qu'elle aime les chats comme celui que nous avons vu chez elle.

— Tout cela est un mystère, répliqua Georges ; mais quand mademoiselle Keradec sera sauvée, nous aurons le temps de nous en occuper.

— Oui, mais alors, ce que nous aurons de mieux à faire, à mon idée, sera de retourner en France le plus vite possible, dit Charlot ; je n'ai jamais pu m'habituer aux manières des gens de ce pays.

— Et cependant, tu m'as paru être fort à ton aise quand nous sommes débarqués.

— C'est tout naturel ; car voyez-vous, monsieur Georges, il n'y a pas un port sur cette côte d'Angleterre que je n'aie visité souvent, soit que j'y aie été amené par les affaires, soit que nous y ayons été poussés par le vent.

— Je comprends... vous faisiez du libre échange, en dépit des douanes.

— C'est qu'aussi, voyez-vous, monsieur Georges, les temps n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui ; et puis, j'aimais les aventures, et je m'étais embarqué avec un certain capitaine de Saint Malo. Nous avons bien travaillé, je vous assure.

— Silence ! dit Georges, notre guide nous fait signe d'accélérer le pas.

Ils firent halte à l'entrée d'une rue sombre, située dans le quartier de Bayswater.

— Voici la rue, dit le docteur Raymond ; tenez-vous dans l'ombre, les murs ont des yeux, parfois.

Georges et Charlot obéirent, et tous trois gravirent silencieusement la rue, qui était en grande partie bordée de murs. La seule maison importante qu'on aperçut était un vaste bâtiment dont la façade était en pierres de granit. Elle était séparée de la rue par une cour, et ses portes massives, semblaient défier les voleurs. Le fait est qu'il aurait fallu une armée pour la prendre d'assaut. Les fenêtres qu'on voyait de la rue étaient fermées par des volets, et étaient évidemment gardées avec soin.

Les trois hommes s'arrêtèrent, en se tenant dans l'ombre, et le docteur Raymond indiqua la maison.

— Voilà, dit-il ; c'est une place forte.

— En effet, répliqua Georges, à qui l'observation était adressée.

— Mais la ruse est plus puissante que les murs de pierre, continua le docteur, et l'habileté pénètre là où la force ne peut rien. C'est là, en un mot, qu'est enfermée Emma Keradec.

Par un mouvement aussi naturel qu'il était involontaire, Georges et Charlot allaient s'élançer en avant, mais un geste du docteur Raymond les arrêta.

— Qu'alliez-vous faire ? demanda-t-il, avec mépris.

— Nous faire ouvrir cette porte, et délivrer la jeune fille.

— Ce ne serait vraiment pas la peine d'avoir parlé, si cela était si facile. Cette maison n'a qu'une entrée, mais elle a plusieurs issues. Le soupçon une fois excité, alors, entrera qui voudra, l'oiseau sera envolé.

— La maison est gardée ?

— Avec le plus grand soin. Les ordres du maître sont positifs ; ne laisser sortir personne, et ne laisser entrer personne sans le mot d'ordre.

— Et ce mot d'ordre ? demanda vivement Georges.

— Vous devrez le découvrir vous-même. Si vous aimez cette fille, vous trouverez le moyen de la sauver, mais le temps pressé, le maître revient, après demain, j'ai tenu ma promesse, rappelez-vous la vôtre, adieu !

Il allait s'éloigner, et il avait déjà fait quelques pas, lorsque Georges courut après lui, et lui posa la main sur le bras.

— Pourquoi ce mystère ? dit-il ; comment saurai-je si vous ne nous trompez pas ?

— Et pourquoi vous tromperais-je ?

— Je l'ignore, mais vous pourriez être un ami de Mortagne.

Les yeux de l'étranger parurent lancer des éclairs, et son visage prit une expression si terrible et si menaçante que Georges en fut effrayé.

— Rassurez-vous, dit le docteur Raymond ; Rodolphe Mortagne n'a pas sur la terre un plus grand ennemi que moi, et si je l'épargne aujourd'hui, c'est à cause de quelqu'un, mais pas de lui.

(A continuer.)

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tous les jours		Express	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévi	10-00	4-00	9-00	8-00
Hadlow	10-10	3-50	9-10	8-10
Chaudière-Curve	10-20	3-40	9-20	8-20
St. Jean Chrystie	11-00	3-10	9-30	8-30
St. Henri	11-20	2-50	9-50	8-50
St. Charles	11-40	2-30	10-00	9-00
St. Michel	12-05	2-55	10-00	9-00
St. Pierre	12-25	2-35	10-00	9-00
St. François	12-45	2-15	10-00	9-00
St. Thomas	1-00	2-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	1-15	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	1-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	1-45	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	2-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	2-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	2-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	2-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	3-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	3-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	3-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	3-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	4-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	4-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	4-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	4-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	5-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	5-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	5-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	5-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	6-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	6-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	6-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	6-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	7-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	7-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	7-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	7-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	8-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	8-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	8-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	8-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	9-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	9-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	9-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	9-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	10-00	1-00	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	10-15	1-15	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	10-30	1-30	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	10-45	1-45	11-00	10-00
St. Jean Port-Joli	11-00	1-00	11-00	10-00

TRAIN D'EXCURSION—Partira de la Pointe-Lévi tous les samedis après-midi à 3-10, arrêtant aux Stations suivantes : 2 à 3-30 — 5 à 4-15 — 10 à 5-15 — 12 à 5-45 — 16 à 7-00 — 19 à 7-45 — 22 à 8-45. Le train d'excursion repartira de la Rivière-du-Loup tous les lundis à 5-45 du matin, arrêtant aux Stations suivantes : 19 à 6-40 — 16 à 7-20 — 12 à 8-20 — 10 à 9-10 — 5 à 10 — 2 à 10-40 — Hadlow à 10-55 — Pointe-Lévi à 11-00.

AUX INVENTEURS

AGENCE GÉNÉRALE pour Brevets d'Invention, Droits d'Auteur, Marques de Commerce, Caveats, Cessions de brevets, etc., etc. Dessins de tout genre exécutés avec soin sous le plus court délai.

La correspondance peut se faire en français, en anglais ou en allemand.  
12 avril 1870. O'CONNOR & WALKER, No. 2, rue Rideau, près du Pont des Sapeurs.

SITUATION DEMANDÉE

UNE Elève de l'Ecole Normale munie de diplômes modèles français et anglais, pouvant toucher un harmonium et fournir de bons certificats, désirerait trouver une situation. S'adresser à ce bureau.

AVIS

LES Soussignés, syndics de la paroisse de Ste. Hélène, comté de Kamouraska, recevront d'hui au seize de juillet prochain des propositions pour les ouvrages suivants, savoir : réparation et parachèvement de l'Eglise, cimetière et dépendances du curé de la dite paroisse. Pour plans et devis s'adresser au Presbytère. Les syndics ne s'obligent pas d'accepter les propositions les plus basses.  
PIERRE CASTONGUAY, }  
LOUIS MORIN, } Syndics.  
CHS. F. BÉRUBÉ. }  
Ste. Hélène, 17 juin 1870.